

GHND

BOURGOIN-JALLIEU

Institut de Formation
aux Professions de Santé **IFPS**

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes



PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

IFPS
16, rue du Bachelot
38300 Bourgoin-Jallieu

Tél. 04 69 15 76 60
Fax 04 69 15 76 80

ifps@ghnd.fr

<https://ghnd.fr/ifps/>

N° FINESS 380006478



Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
- L.6313-1-1° Actions de formation

Année 2024/2025

Mise à jour le 2/07/2024
Validé en ICOGI le:
18/07/2024

Bourgoin-Jallieu
La Tour-du-Pin
Morestel
Pont-de-Beauvoisin

L'Institut de Formation aux Professions de Santé est un établissement du Groupement Hospitalier Nord-Dauphiné
Compétence, Proximité, Humanité et Innovation au service de votre santé

TABLE DES MATIERES

1	PRÉSENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS	1
1.1	L'environnement	1
1.2	Les acteurs de la formation.....	1
1.3	L'étudiant infirmier	1
1.4	Les cadres de santé formateurs	2
1.5	Les vacataires chargés d'enseignement.....	3
1.6	Le centre de documentation.....	3
1.7	Les professionnels chargés de la formation clinique.....	4
1.8	L'équipe administrative	4
1.9	L'équipe de direction	4
2	CADRE DE RÉFÉRENCE.....	5
2.1	Cadre législatif.....	5
2.2	Les différences instances.....	5
	Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI)	5
	Section Compétente pour le Traitement Pédagogique des Situations Individuelles (SCTPSI)	5
	Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires.....	5
	Section relative à la vie étudiante.....	5
2.3	La démarche qualité	6
3	GRANDES ORIENTATIONS DE LA FORMATION INFIRMIERE.....	6
4	CONCEPTION GÉNÉRALE DANS UN PROCESSUS DE PROFESSIONNALISATION	7
4.1	Nos finalités pour un profil attendu en fin de formation.....	7
4.2	Nos valeurs.....	8
4.3	Nos fondements pédagogiques	8
4.4	Les compétences nécessaires pour exercer la profession.....	10
5	DISPOSITIF DE FORMATION THÉORIQUE	11
5.1	Unités d'Enseignement et Unités d'Intégration	11
5.2	Méthodes et moyens pédagogiques	11
6	DISPOSITIF DE FORMATION CLINIQUE	13
6.1	Objectifs institutionnels des stages	13
6.2	Accompagnement des étudiants en lien avec les stages.....	14
6.3	Parcours de l'étudiant en stage.....	15
6.4	Organisation des stages	15
7	INDIVIDUALISATION DES PARCOURS	16
7.1	Analyse des besoins des étudiants	16
7.2	Suivi pédagogique	16
7.3	Accueil, intégration et accompagnement des étudiants en situation de handicap	17
8	DISPOSITIF D'ÉVALUATION	17
9	BIEN VIVRE À L'INSTITUT	18

10	ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ANNÉE 2024-2025	20
11	POUR CONCLURE	21
12	BIBLIOGRAPHIE	22

Le projet pédagogique s'inscrit dans le projet de l'Institut. Il constitue le socle des grandes orientations de la formation, sa conception, les valeurs portées par l'Institut de Formation aux Professions de Santé (IFPS) de Bourgoin-Jallieu et par la profession. Il traduit l'engagement du directeur et de toute l'équipe pédagogique et administrative dans son élaboration, sa mise en œuvre et son évaluation. Il se nourrit des réflexions, du partage, du questionnement des étudiants et des partenaires participant à leur professionnalisation. Son actualisation annuelle, fruit d'une réflexion en continu par l'ensemble de l'équipe, est soumise pour validation à l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI).

Ce projet comprend les grandes orientations de la formation infirmier, la conception générale en alternance, le dispositif théorique et clinique, l'individualisation des parcours jusqu'à notre conception de l'évaluation. Il est consultable sur le site internet du GHND.

1 PRÉSENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

1.1 L'environnement

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) constitue un des départements de l'IFPS qui regroupe aussi un Institut de Formation Aide-soignant (IFAS), un Centre de Formation Continue (CFC) et une Unité de Recherche Paramédicale (URP). Il accueille des promotions de 95 étudiants avec une variété des profils, accentuée par les nouvelles modalités de sélection « Parcoursup » et de la « Formation professionnelle continue » depuis 2019.

L'IFSI s'inscrit dans un partenariat développé notamment avec :

- L'université Claude Bernard Lyon I (UCBL1) dans le cadre du « Licence/Master/Doctorat » (LMD),
- L'université Joseph Fourier de Grenoble,
- Les IFSI du Groupement de Coopération Sanitaire des 13 IFSI du Territoire Lyonnais (GCS IFSI TL),
- Les IFSI du territoire Grenoblois,
- Les établissements sanitaires et sociaux publics, privés et associatifs du Nord Isère, des territoires Lyonnais et Grenoblois,
- Les académies/rectorat Grenobloises et Lyonnaises,
- Le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Grenoble.

1.2 Les acteurs de la formation

L'ensemble des acteurs de la formation œuvre auprès des apprenants afin qu'ils puissent, en tant que futurs professionnels de santé, garantir des soins de qualité répondant aux besoins personnalisés de chacun.

1.3 L'étudiant infirmier

L'étudiant est au cœur du dispositif de formation pour devenir progressivement acteur de sa formation et auteur de sa professionnalisation. Pour cela, il dispose d'un environnement à taille humaine, d'un accompagnement personnalisé et d'un portfolio, véritable outil au service de sa formation qui atteste de son parcours, de ses objectifs, de son évolution et lui permet de mesurer sa progression en stage. C'est un document de référence et d'évaluation dans le cadre de son suivi par les différents acteurs de la formation.

La question de la connaissance d'un public pluriel est déterminante pour construire la formation, l'organiser et pour mieux accompagner l'étudiant. Adulte, l'étudiant est pourvu d'un potentiel d'autonomie et de responsabilité. Possédant des ressources, une histoire, des expériences, des aptitudes d'acquisition et des motivations personnelles, il développe des capacités d'adaptation, un esprit d'initiatives, de créativité et une posture réflexive.

Ancrées dans la mondialisation et confrontées à de multiples crises sociétales, les générations d'étudiants sont issues de milieux familiaux diversifiés, de cultures différentes avec des parcours multiples. Nés dans le numérique, les étudiants sont en interaction permanente avec leur environnement. Aussi, leur accompagnement pédagogique nécessite la prise en compte des tensions qui existent entre une masse d'informations et leur appropriation.

1.4 Les cadres de santé formateurs

L'équipe pédagogique, composée de cadres de santé formateurs, possède une grande diversité et une complémentarité dans les expériences et les parcours professionnels. Ils ont développé des qualifications supplémentaires (Diplômes Universitaires, Master dans des domaines de la santé ou la formation, Attestation en Gestes et Soins d'Urgence, Certificat d'Animateur à la méthode de manutention des personnes âgées, ...). Pour accompagner les étudiants dans leur processus de professionnalisation, l'équipe pédagogique est centrée sur l'apprenant. Responsables des Unités d'Enseignement et en lien avec les compétences à acquérir, les cadres de santé formateurs instaurent une relation d'écoute, de respect et d'authenticité. Ils privilégient des méthodes permettant à l'apprenant de s'enrichir de ses expériences et de celles de ses pairs. Ils amènent les étudiants à se questionner et à réfléchir sur des situations de santé et de soins rencontrées afin de favoriser leur réflexivité en lien avec leur socle acquis de connaissances. À la fois médiateur, régulateur et accompagnateur, leur posture de facilitateur favorise l'émergence de liens nécessaires à la construction de compétences professionnelles. Ils les invitent à donner du sens à leurs apprentissages. Ils les accompagnent progressivement dans la construction de savoirs professionnels, dans leur posture et leur identité professionnelle en proposant des situations professionnalisantes.

Pour assurer une formation de qualité, les cadres de santé formateurs assurent diverses missions de référence :

- Le coordinateur de stages : en collaboration directe avec la Direction, un cadre de santé formateur est chargé pour toutes les promotions de la gestion de l'ensemble des stages. Ses missions consistent en la prospection de stages apprenants et l'affectation en stage, la gestion des indemnités liées aux stages et aux frais de déplacements, la gestion des absences sur le terrain des soins et la gestion administrative (conventions, charte d'encadrement, livrets d'accueil, mise à jour de la base de données, référents des terrains de stage, ...).
- Le référent de stage : chaque cadre de santé formateur est référent de lieux de stages. Il est en lien avec les professionnels de terrain à la fois pour l'organisation, le suivi des parcours et les questions pédagogiques. Il co-assure avec les professionnels les Analyses de Pratiques Professionnelles (APP) sur les lieux de stage.
- Le référent d'année de formation : En collaboration avec l'équipe d'année, il organise la mise en œuvre du dispositif de formation de la promotion sur le plan pédagogique et organisationnel. Il coordonne l'Unité d'Intégration du semestre avec les référents des UE. Il veille à l'information ascendante et descendante auprès des représentants de promotion ou au sein de toute la promotion. Il prépare la synthèse des résultats des étudiants pour la Commission d'Attribution des Crédits (CAC).

- Le référent d'Unités d'Enseignement : En lien avec le référentiel de formation, le projet pédagogique et le projet d'année, chaque formateur est responsable en binôme, de plusieurs Unités d'Enseignement, dans sa conception et son évaluation, l'organisation des enseignements, leur planification et le suivi. Il est le garant du contenu de la formation.
- Le référent planning/groupes : Par année, ce référent vérifie la planification des UE, le respect des heures avec la concordance du calendrier prévisionnel pour mettre à disposition des étudiants la programmation hebdomadaire théorique ainsi que les temps hebdomadaires d'infos-régulation.
- Le référent du suivi pédagogique : Dans une posture de prise de recul, il se situe sur un positionnement pédagogique au profit de la progression de l'étudiant dans ses différents apprentissages. Il assure l'accompagnement d'étudiants lors des temps de rencontres individuelles et collectives sur l'ensemble du parcours de formation.
- Le référent évaluation : Il assure la planification des évaluations, organise les modalités des épreuves en concertation avec les référents de l'Unité d'Enseignement, leur planification en lien avec les référents d'UE/modules. Il assure leur traçabilité.
- Le référent présence/absence : Il assure la gestion des présences en cours, vérifie les absences et assure la traçabilité des émargements et des justificatifs d'absences, transmet au secrétariat référent. La présence aux TD et aux stages est une obligation réglementaire pour tous les étudiants. D'autres enseignements peuvent être programmés en présence obligatoire à l'initiative des formateurs.

Les cadres de santé formateurs participent à l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les différents groupes de travail de l'Institut (simulation en santé, évaluation, E-learning, qualité...) et aux instances institutionnelles.

1.5 Les vacataires chargés d'enseignement

L'Institut fait appel à des intervenants vacataires, infirmiers, cadres de santé, psychologues, médecins, chirurgiens, pharmaciens, ... pour apporter, en plus des enseignements par l'équipe pédagogique, une expertise complémentaire aux étudiants. Le partenariat avec l'Université Claude Bernard, Lyon I, a permis des cours en E-learning sur des UE en Sciences biologiques et médicales.

1.6 Le centre de documentation

Le documentaliste forme les étudiants à la recherche d'informations sur Internet et les bases de données spécialisées, afin de leur faire acquérir la méthodologie de recherche documentaire sur Internet et l'autonomie nécessaire dans leurs recherches en lien avec les travaux demandés au cours des années de formation.

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en forme de travaux, chaque étudiant peut être accompagné, s'il le souhaite, par le documentaliste en lien avec le(s) formateur(s) concerné(s). La relation étudiant-formateur-documentaliste se révèle être une coopération tripartite essentielle pour développer son autonomie et se situer dans une recherche de connaissances tout au long de sa vie professionnelle, pour être en phase avec un environnement en constante évolution.

1.7 Les professionnels chargés de la formation clinique

Dans le cadre de son projet de soins ou de son projet d'établissement, chaque structure de santé, accueillant des étudiants en soins infirmiers, élabore une politique de stage permettant aux étudiants de bénéficier d'un parcours professionnalisant. Dans une formation en alternance intégrative et interactive, cette politique de stage se construit en partenariat avec les instituts de formation et se décline avec tous les différents acteurs de la formation au service de l'apprenant.

- **Le maître de stage**

Garant de la qualité de l'encadrement, il assure une fonction organisationnelle et institutionnelle et met en place les moyens nécessaires. Il veille à l'établissement de la charte et assure le suivi des relations avec l'Institut.

- **Le tuteur de stage**

Sa fonction est pédagogique. Il assure l'accompagnement d'un ou plusieurs étudiants et est en lien avec le formateur référent de l'IFSI. Il échange autour des situations rencontrées facilitant ainsi la posture réflexive et l'analyse des pratiques, propose et oriente l'étudiant sur les opportunités d'apprentissage (livret d'accueil de l'unité). Il évalue l'étudiant en concertation avec les professionnels de proximité et formalise la progression et l'évaluation sur le portfolio.

- **Les professionnels de proximité**

Ils assurent l'encadrement au quotidien. Ils guident, expliquent, corrigent les actes et techniques, accompagnent la réflexion, facilitent la compréhension et la restitution des analyses de situation. Ils font le point avec le tuteur sur la progression et l'évaluation de l'étudiant.

- **Le formateur à l'IFPS référent de stage**

Par sa mission de référent d'unités de stage, le cadre formateur assure la coordination avec l'unité d'accueil, accompagne les équipes dans l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de la formation, et contribue à la formation clinique de l'étudiant par l'analyse de ses pratiques. Pour chaque stage, l'étudiant bénéficie d'une séance d'analyse de pratiques sur le lieu de stage.

1.8 L'équipe administrative

Le secrétariat assure la gestion administrative des dossiers des étudiants infirmiers, de leur entrée à leur certification en lien avec la direction, l'équipe pédagogique, les différents lieux de stage et les différentes tutelles auxquelles l'IFSI est rattaché.

1.9 L'équipe de direction

Responsables de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet pédagogique, le Directeur de l'institut et son adjoint assurent le développement de la pédagogie conduite par l'équipe de formateurs, en partenariat avec l'Université, les tutelles, les autres IFSI de la Région et tous les établissements qui accueillent les étudiants. Attachés à la qualité des soins répondant aux besoins et attentes de la personne soignée, ils sont garants de la mise en œuvre de ce projet pour donner du sens, des repères et promouvoir une formation professionnelle de qualité.

2 CADRE DE RÉFÉRENCE

2.1 Cadre législatif

La formation est régie essentiellement par :

- RNCP8940 - DE - Diplôme d'Etat d'infirmier ou d'infirmière, grade de licence - France Compétences
- L'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'État infirmier (référentiel d'activités, référentiel de compétences, référentiel de formation, maquette de contenu de la formation, unités d'enseignement, portfolio),
- L'arrêté du 3 janvier 2019 relatif au cadre national sur les attendus de la formation conduisant au Diplôme d'État d'infirmier,
- L'arrêté du 12 juin 2018 relatif au Service Sanitaire pour les étudiants en Santé,
- L'article D. 636-69 à D. 636-72 du code de l'éducation pour la délivrance du grade de Licence,
- Le Décret 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé.

2.2 Les différences instances

Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI)

Elle valide le rapport d'activités, le projet pédagogique et les projets innovants ainsi que la certification de l'Institut ou la démarche qualité.

Section Compétente pour le Traitement Pédagogique des Situations Individuelles (SCTPSI)

Cette section prend une décision éclairée sur des :

- *Étudiants ayant accompli des actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge,*
- *Demandes de redoublement,*
- *Demandes de période de césure.*
- *Aménagements des études sportifs de hauts niveau, dispenses...*

Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires

Cette section prend des décisions relatives aux fautes disciplinaires. Elle peut décider d'une des sanctions suivantes :

- *Avertissement,*
- *Blâme,*
- *Exclusion temporaire,*
- *Exclusion définitive.*

Section relative à la vie étudiante

Elle émet un avis deux fois par an sur des sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'Institut.

2.3 La démarche qualité

L'IFPS s'inscrit dans un processus d'amélioration continue des pratiques. **Il est certifié Qualiopi depuis le 20 décembre 2021 avec une confirmation de cette certification lors de l'audit de surveillance du 19 juin 2023.** A ce titre, il s'attache à uniformiser et améliorer les pratiques dans chaque processus de la sélection à la certification. Tous les professionnels de l'IFPS sont impliqués dans cette démarche au service de l'utilisateur (étudiant, élève, partenaire, équipe de l'IFPS, intervenants...). Le plan d'amélioration continue s'appuie sur l'analyse des bilans de satisfaction, des événements indésirables, des réclamations, CREX... Dans cette même perspective d'amélioration de l'accompagnement des apprenants, **l'IFPS est référencé charte H+** depuis juillet 2021, renouvelé en juin 2024. L'équipe pédagogique développe ses compétences par des formations collectives.

3 GRANDES ORIENTATIONS DE LA FORMATION INFIRMIERE

Le référentiel de formation infirmier, fixé par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'État d'infirmier, est centré sur une approche réflexive, par compétences, qui vise la professionnalisation des étudiants.

Cette formation professionnelle s'inscrit dans une alternance intégrative et interactive. « *L'alternance, c'est déjà devenir capable de penser en reliance* » dit Edgar MORIN. En effet, cette alternance entre des périodes cliniques et des périodes théoriques contribue à construire des connaissances à partir des confrontations que l'étudiant opère entre son savoir expérientiel, dans une immersion en milieu professionnel, et son savoir théorique. Cette alternance contribue à la mise en liens, à des boucles d'apprentissage, et en s'appuyant sur une maîtrise de concepts, à la pratique régulière de l'analyse de situations professionnelles qu'il rencontre.

La formation proposée à l'IFSI s'inscrit dans le courant du socioconstructivisme, centré sur l'apprenant. Au centre du dispositif, acteur responsable et engagé dans ses apprentissages, il développe son autonomie et sa posture de praticien réflexif. Dans ce sens, l'apprentissage est un processus individuel, actif et constructif où ses représentations se modifient. Chaque apprenant est agent de son apprentissage et de l'apprentissage du groupe par un partage réciproque de savoirs.

La pédagogie différenciée permet à tous les apprenants d'atteindre des objectifs de valeur égale, par des voies différentes : parcours de stage adaptés, mise en place des groupes de niveau. Le recours aux travaux dirigés en petits groupes favorise le conflit sociocognitif indispensable à l'acquisition des connaissances. L'institut privilégie une pédagogie active. L'objectif qui sous-tend cette pédagogie est de développer chez les étudiants leur autonomie et leurs capacités à s'auto-former.

La formation est structurée autour de l'étude de situations donnant aux étudiants l'occasion de travailler trois paliers d'apprentissage :

- « *Comprendre* », l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations,
- « *Agir* », l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action,
- « *Transférer* » ses acquis dans des situations nouvelles.

Depuis plusieurs années à l'institut, l'innovation pédagogique développée poursuit son évolution en lien notamment avec les outils numériques qui font évoluer les pratiques pédagogiques.

- L'E-learning en tant que processus individuel, actif et constructif permet à l'étudiant d'organiser en toute autonomie ses apprentissages. L'utilisation de la plateforme numérique de l'Universitaire, a fait revisiter nos pratiques pédagogiques et notamment la mise en place

de la pédagogie inversée. Le choix a été fait d'introduire, de manière progressive, le e-learning dans l'ingénierie de formation, de manière à permettre tant aux étudiants qu'aux formateurs de s'approprier ces nouveaux dispositifs de formation.

L'IFPS est doté d'un centre de simulation constitué de 2 salles depuis 2023. La simulation en santé permet davantage l'acquisition de compétences professionnelles en renforçant l'alternance intégrative. « *La simulation en santé est une méthode pédagogique active et innovante, basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive. Elle correspond à l'utilisation d'un matériel comme un mannequin ou un simulateur, d'une réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin. Le but est de permettre aux élèves de résoudre des problèmes des plus simples aux plus complexes, soit individuellement, soit en équipe de professionnels* » (HAS). Elle repose sur un principe éthique : « *Jamais la première fois sur une personne* ».

4 CONCEPTION GÉNÉRALE DANS UN PROCESSUS DE PROFESSIONNALISATION

4.1 Nos finalités pour un profil attendu en fin de formation

Dans une formation en alternance, nos orientations s'articulent autour de grands axes qui contribuent à ce qu'au terme de la formation, l'étudiant ait acquis des connaissances théoriques et des pratiques indispensables à l'exercice de la fonction infirmière dans toute sa complexité et sa diversité. Nous préparons des futurs infirmiers à des compétences polyvalentes pour être en mesure de s'adapter et d'adapter leurs pratiques à des conditions d'exercice et de lieux très variées. Responsables, ils devront être capables d'une évaluation clinique pertinente, de se situer dans une démarche éthique et d'avoir une posture professionnelle appropriée qu'ils sauront réinterroger au cours de leur vie professionnelle.

- **Former un professionnel infirmier compétent responsable avec un jugement clinique et éthique**

La compétence s'exprime dans l'action. Pour GAGNEUR.C. A. (2009), « *La compétence consiste à la mobilisation de ressources (cognitives, opératoires, comportementales) dans un contexte donné, pour agir de façon efficace et adaptée. Visible dans l'action, elle est objet de reconnaissance sociale* ». « *Elle est toujours singulière et appartient en propre à un individu. Elle est inséparable de sa personnalité et de son histoire. Elle s'exprime par l'adéquation, non pas d'une opération à une situation, mais plutôt d'une personne à une situation* » CARETTE. V. (2007, p52).

Être compétent, c'est pouvoir s'adapter à la singularité de chaque situation et pouvoir agir. Pour atteindre cette finalité, l'étudiant s'appuie sur ses ressources, développe ses aptitudes à apprendre, à se questionner, à réfléchir, à se projeter et être en interaction avec les situations de santé et/ou de soins.

- **En interaction dans l'inter professionnalité**

Dans les séquences d'enseignement où les étudiants infirmiers s'associent aux élèves aides-soignants, les relations, les interactions et la mise en commun de connaissances et d'expériences de chacun, de façon concomitante, sont privilégiées. Travailler avec d'autres professionnels de la santé est un incontournable pour construire l'inter professionnalité qu'ils ont besoin au service des personnes.

- **Pour faire face aux évolutions**

Au regard de l'évolution permanente des besoins en santé des différentes populations, des crises sanitaires, de l'organisation des soins l'équipe pédagogique a pour objectif de s'adapter pour accompagner les étudiants à faire face aux nouveaux enjeux et à de nouveaux défis.

- **Ouvert aux besoins de santé de toutes les populations, conformément aux projets nationaux et régionaux**

La reprise des situations prévalentes des établissements de santé du territoire dans les Unités d'Intégration (UI) permet de développer des connaissances et des compétences répondant aux besoins de santé du territoire régional. Suite au décret 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au Service Sanitaire (SESS) et son arrêté, sa mise en place vient confirmer la pertinence de l'orientation prise par l'Institut sur l'élaboration d'une action de santé publique auprès d'une population ciblée par les étudiants infirmiers. Par ailleurs, les choix des thématiques proposées par le Rectorat sont déclinés en concertation avec les partenaires du territoire pour répondre aux besoins.

- **Ayant leur identité et leur posture professionnelle**

Les étudiants possèdent une conception de la profession en rapport avec leur identité personnelle, leur culture, leurs expériences, leur histoire de vie, ... Selon BOURGEOIS (1996), « *Tout individu qui arrive en formation dispose de représentations, conceptions et connaissances préalables qui auront une influence importante sur les acquisitions ultérieures* ». L'identité et leur posture se construisent et se transforment à travers de multiples interactions avec leur environnement. Ils vont évoluer individuellement de façon différente au cours de la formation, avec leur identité personnelle, reconnue par les autres. Ils vont également rechercher la reconnaissance de cette nouvelle identité professionnelle qui se construit progressivement. Cette posture sera au service de la recherche, de la formation et de l'évolution des pratiques professionnelles.

4.2 Nos valeurs

L'infirmier est un acteur de la santé à part entière dans la prise en soin des personnes atteintes de pathologies et/ d'handicaps divers ; ce qui requiert toute l'attention et des intentions dans un prendre soin adapté et personnalisé, et dans le respect des critères de qualité du soin. L'humain se définit par sa singularité, sa spécificité et sa différence avec l'autre. Aussi la relation soigné-soignant demande de grandes valeurs humanistes. Aussi, notre choix s'est porté sur :

- L'écoute, la tolérance et la bienveillance
- Le respect de l'autre, des autres et de soi,
- Le respect d'un environnement sanitaire, des protocoles de soins et du contexte de la formation,
- Le partage et la solidarité,
- La confiance et l'empathie
- Le secret professionnel, le devoir de discrétion et de réserve,
- L'éthique (équité et justice) dans toutes les actions de santé et/ou de soins,
- L'engagement dans une formation en alternance et dans la profession,
- Le sens de sa responsabilité professionnelle,
- L'honnêteté intellectuelle
- L'ouverture avec la prise en compte de l'évolution numérique, environnementale et sociétale.

4.3 Nos fondements pédagogiques

La formation proposée par l'Institut se fonde sur des concepts fondamentaux propres et sur des valeurs humanistes en lien avec l'exercice de la profession infirmière.

- **La réflexivité**

L'analyse d'une situation clinique et son organisation est le point de départ de la réflexion. La pensée réflexive met en jeu un double processus décrit par SCHON (1994) : « [...] *la réflexion DANS l'action qui permet à un sujet de penser consciemment au fur et à mesure que se déroulent les événements et de réagir en cas de situation imprévue, et la réflexion SUR l'action au cours de laquelle le sujet analyse ce*

qui s'est passé et évalue les effets de son action». (C.BUISSOU et A.BRAU, 2005). Selon Patrick ROBO (2005, p.14) « *Il s'agit donc d'une démarche, d'un processus consistant, non seulement à décrire et à mettre en commun, mais à analyser un vécu professionnel, [...], pour comprendre ce qui a été fait, ce qui s'est passé, ce qui a été produit, ... et avec l'objectif que l'on pourrait schématiser ainsi : « Analyser pour comprendre, pour discerner, pour décider, pour agir »* ».

Développer la pratique réflexive participe à la construction des compétences et à la professionnalisation des étudiants. Être un praticien réflexif ne va pas de soi, aussi l'entraînement d'un savoir-analyser modélise la pratique réflexive et son intériorisation.

- **La recherche**

Elle fait partie intégrante du processus d'apprentissage de l'étudiant en vue de sa professionnalisation. Aussi l'IFPS engage les étudiants à être dans une posture de chercheur qui requiert, dès son 1^{er} stage, de la curiosité, du questionnement sur des situations, pour ouvrir à des champs nouveaux dans une visée de développement et d'amélioration des pratiques de santé. Dans une démarche d'initiation à la recherche, les principes pédagogiques reposent sur la méthodologie de la recherche en Sciences sociales et sur la culture professionnelle. L'apprentissage de cette démarche se veut progressive et de manière transversale sur les trois années :

- Dès la 1^{ère} année, les Analyses de Pratiques Professionnelles (APP), les exploitations de stages, les analyses de situations dans les Unités d'Intégration contribuent à positionner l'étudiant dans un niveau de questionnement et d'analyse.
- En 2^{ème} année, il s'agit d'appréhender la démarche et de s'approprier les différentes étapes (*Comprendre*).
- Au cours de la 3^{ème} année, le futur infirmier expérimente la posture de chercheur (*Agir*), en confirmant ses compétences réflexives sur des pratiques professionnelles en vue de (*Transférer*) ses compétences.

Cette méthodologie d'initiation à la recherche renforce l'apprentissage de sa pensée critique, la structuration de sa pensée et l'argumentation de ses choix. L'équipe pédagogique encourage la publication des travaux validés et de poursuivre, après une expérience professionnelle, dans une formation universitaire (Pratiques avancées, Master professionnel).

- **Le lien**

« *C'est ce qui réunit, rattache deux ou plusieurs choses entre elles* » (CNRTL). Le lien social, cette relation entre les humains, constitue le cœur de la profession. Dans une formation en alternance, entre deux entités différentes et complémentaires, l'étudiant est invité constamment à établir des liens entre ce qu'il apprend, voit, sent, entend en stage et son socle progressif de connaissances. Ces articulations sont représentées notamment par la « *zone proximale de développement* » décrite par VYGOTSKY, entre ce qu'un étudiant peut effectuer seul et ce qu'il peut apprendre avec l'aide de personnes expertes. Cette « *zone proximale de développement* » est renforcée par les formateurs référents du suivi pédagogique et par le tutorat mis en place dans les structures de soins.

- **L'accompagnement**

L'accompagnement des étudiants infirmiers est singulier, propre à la situation de chacun, toujours adapté, réajusté et repensé. Le formateur crée les conditions pour favoriser le questionnement, la réalisation de son projet et de son autonomie. Il n'existe pas d'accompagnement « modèle » plaqué à tous les étudiants mais une multitude d'accompagnements pensés en lien avec chaque individu. « *On accompagne toujours sur un chemin, un itinéraire, un changement, un mouvement, un développement. On aide à effectuer des passages* ». (LE BOTERF, 2007, p 109).

L'accompagnement a une double finalité, la performance et la réflexivité, double visée à la fois productive pour le Soin et constructive pour le développement personnel et professionnel de l'étudiant. « *Accompagner, ce n'est ni suivre, ni diriger mais se placer au-dessus de, suivre derrière, et accompagner à côté de* ». *C'est donner, proposer et laisser prendre, celui qui accompagne ne précède pas, il veille et encourage* » (PAUL., 2004, p.74). « *Il s'agit d'une démarche visant à aider une personne à cheminer, à se construire, à atteindre ses buts* » (BEAUVAIS, 2004, p.101). L'accompagnement fédère

les pratiques en management et en pédagogie dans un environnement complexe et souvent incertain ; l'accompagnement est au cœur du métier de soignant.

- **Une autonomie progressive**

Dès son entrée en formation, l'étudiant s'inscrit dans un processus d'autonomisation. L'autonomie professionnelle est représentée par la marge de manœuvre dont dispose un professionnel au sein d'une organisation pour réaliser ses actes. Elle se construit au travers des contextes rencontrés et de la capacité constante des étudiants à s'adapter. C'est une « *démarche progressive par laquelle une pratique éducative invite un apprenant à intégrer son processus d'apprentissage, de façon individuelle ou collective dans le but de s'approprier cette démarche à des fins identiques ou transposables* » (PAILLARD, 2015, p.57). Selon HOFFMANS-GOSSET (1987), l'autonomie en pédagogie se définit selon trois axes : *la présence d'autrui, la présence de la loi et la conscience de soi.*

- **La professionnalisation et l'inter professionnalité**

La professionnalisation est un processus de développement, de construction, d'actualisation des compétences tout au long de l'expérience professionnelle, répondant aux exigences et aux besoins de flexibilité. Amener les étudiants à réfléchir SUR l'action menée représente une voie de professionnalisation nécessaire à la construction de compétences (ALTET, 1994 ; WITORSKY, 2008).

C'est par la professionnalisation des apprenants que pourront se développer l'inter professionnalité, les interactions et la qualité des relations entre les professionnels de santé. Le partage de connaissances et d'expériences, voire d'expertises, reste une vraie valeur ajoutée au bénéfice de la personne soignée. Le projet professionnel de l'étudiant, incluant les fondements de la conception de sa fonction, ses valeurs, ses objectifs et ses perspectives de mise en œuvre, participe à son processus de professionnalisation. Son projet professionnel vise à garder le sens de ses actions et de savoir se positionner professionnellement auprès des usagers et de tous acteurs de la santé.

4.4 Les compétences nécessaires pour exercer la profession

La compétence s'exprime DANS l'action, c'est en dire en situation. Elle passe par l'appropriation du jugement clinique, cheminement indispensable vers la connaissance réfléchie de l'état et des besoins des personnes, et par l'acquisition des soins en situation réelle. Pour cela, l'étudiant aura besoin de disposer :

- D'un socle nécessaire de connaissances pour *Comprendre*,
- D'une capacité à mobiliser ses ressources, son observation clinique, ses savoirs, son savoir être et son savoir-faire dans un contexte donné et en temps réel,
- D'une capacité à identifier, à analyser et à évaluer la situation singulière présente, pour *Agir* à bon escient et résoudre de vrais problèmes identifiés.

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition de 10 compétences requises pour l'exercice des différentes activités de la profession :

- Compétence 1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.
- Compétence 2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers.
- Compétence 3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
- Compétence 4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.
- Compétence 5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
- Compétence 6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.
- Compétence 7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle.
- Compétence 8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.

- Compétence 9. Organiser et coordonner des interventions soignantes.
- Compétence 10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

Pour chaque compétence, ou pour deux compétences à la fois, une Unité d'Intégration permet de mobiliser les savoirs et les savoir-faire en situation. La compétence a donc une double face : un ensemble de ressources et la capacité de s'en servir en situation. Faute de s'enseigner, la mobilisation des compétences s'entraîne.

Conformément à l'arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle numérique en santé des étudiants en santé, celle-ci fait l'objet d'un partenariat avec l'université de rattachement Lyon. Cette formation est intégrée dans les unités d'enseignement définies par l'arrêté.

5 DISPOSITIF DE FORMATION THÉORIQUE

5.1 Unités d'Enseignement et Unités d'Intégration

Le référentiel de formation est organisé pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises.

Les Unités d'Enseignement (U.E) centrées sur les différents domaines de savoirs permettent à l'étudiant d'acquérir les connaissances indispensables pour comprendre les situations professionnelles. Les UE en lien aux Sciences biologiques et médicales, co-construites par l'Université et les formateurs des IFSI, permettent la diffusion en E-learning d'enseignements communs pour tous les étudiants du territoire universitaire Rhône-Alpes-Auvergne.

Les Unités d'Intégration (UI), réparties sur la base d'une par semestre, servent de fondements à la construction du semestre et des différentes UE qui s'y rattachent. Leur construction pédagogique s'articule autour de situations professionnelles afin de mobiliser les différents savoirs nécessaires à l'acquisition des compétences. Les étudiants infirmiers sont accompagnés sur l'étude de situations professionnelles prévalentes afin de mobiliser l'ensemble des connaissances acquises, de repérer les éléments transférables et d'acquérir de nouveaux savoirs.

5.2 Méthodes et moyens pédagogiques

Dans ce cadre d'accompagnement vers la professionnalisation, les cadres de santé formateurs privilégient des méthodes permettant à l'apprenant de s'enrichir de ses expériences et de celles de ses pairs. Ils amènent les étudiants à se questionner et à réfléchir afin de favoriser la réflexivité. Il s'agit d'aider les étudiants à transformer les connaissances acquises en compétences professionnelles par le biais d'outils pédagogiques divers : études de situations, stages, encadrement en stage (par les soignants, par les formateurs et par les étudiants entre eux), enseignements appliqués, analyses de pratiques professionnelles, suivis pédagogiques, jeux de rôle, démarches éducatives sur le terrain, e-learning, ateliers de simulation en santé, escape-game.

L'IFSI en engagé dans un processus de digitalisation. L'équipe pédagogique utilise les outils innovants tels que l'intelligence artificielle (Whoflash, vidéo avec logiciel H5P, approche ludique par mots croisés...). Il s'inscrit pleinement dans le projet d'école e-santé développé par l'université Lyon 1 dans le cadre de la formation numérique en santé.

Les formateurs facilitent l'apprentissage et accompagnent l'apprenant dans son cheminement et dans la construction de son identité. C'est par la multiplicité des méthodes et des moyens pédagogiques qu'il pourra construire et consolider ses apprentissages. Aussi, l'institut propose :

- **Des Cours Magistraux (CM)** : Ces enseignements, identiques pour tous les étudiants, peuvent se décliner par différents supports : diaporama, E. Learning, ... Ils permettent de faire intervenir des experts dans le domaine enseigné. Ils représentent un socle de connaissances professionnelles incontournables pour la compréhension des situations de santé.
- **Des Travaux Dirigés (TD)** : Ces temps en groupes ont pour objectif de faciliter l'intégration des savoirs par la confrontation et l'échange. Ils se déclinent sous différentes formes : ateliers pratiques, jeux de rôle, films, analyses de situations cliniques, simulations en santé, ... L'analyse de situations permet de mobiliser les trois paliers d'apprentissage : « *Comprendre, agir, transférer* ».
- **Des Travaux Personnels Guidés (TPG)** représentent des temps où les étudiants sont en autonomie de travail sur de la recherche, préparation exposés, écrits, suivi pédagogique, ... guidés par le formateur.
- **Des Analyses de Pratiques Professionnelles (APP)** : À chaque retour de stage et en complément de l'APP prévue en stage, un temps de travail à l'IFPS sur les situations vécues est réalisé. Durant ce temps groupal, le formateur accompagne l'étudiant à argumenter ses choix, à donner du sens à ses actes pour l'amener à devenir un professionnel réflexif.
- **La simulation en santé**, prévue par l'arrêté du 26 septembre 2014, modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009, a été mise en place. Cet apprentissage par l'expérience, basé sur la reproduction de situations de soins, permet la réalisation de soins puis l'explicitation de ses actions dans un contexte sécurisé où l'erreur est autorisée, analysée et peut servir de support pédagogique. L'objectif de l'institut est de permettre à chaque apprenant de bénéficier d'une simulation par semestre.
- **Des actions en situation réelle :**

Attaché à l'acquisition des compétences professionnelles en situation, l'institut développe également des partenariats avec les professionnels de tous les horizons. Cette orientation favorise la professionnalisation à travers les collaborations, la construction et la réalisation de projets.

 - Dans le cadre de la santé publique, les étudiants réalisent des actions de prévention auprès de différentes populations : étudiants, lycéens, professionnels. L'étude de ces populations et la mise en situation réelle permettent la mobilisation des outils méthodologiques tels que les données statistiques et épidémiologiques et la démarche projet.
 - La réalisation d'une mallette pédagogique, dans le cadre de l'UE 4.6 S4 « *Soins éducatifs et préventifs* » à destination des personnes soignées, amène les étudiants à concevoir une démarche et un projet d'éducation thérapeutique à travers un outil de leur création : mallette de jeu, support d'informations et de conseils.
 - Depuis septembre 2018 et en lien avec le Service Sanitaire des Etudiants en Santé (SSES), ces actions se sont centrées sur la population de collégiens et lycéens.
 - Dans l'UE 4.8 « *Qualité des soins, évaluation des pratiques* » du Semestre 6, un audit est réalisé en établissement de santé et inscrit dans la politique du groupement de territoire partenaire.
 - Une sensibilisation aux gestes d'urgence est réalisée en partenariat avec la ville de Bourgoin-Jallieu auprès de la population dans le cadre de la campagne « Gestes qui sauvent ». Cette action encadrée par les formateurs et des professionnels amène les étudiants à accompagner la population dans la réalisation des gestes de 1^{er} secours.

- **Des unités « Méthodes de travail » :**

Au sein de l'IFPS, **les méthodes de travail (UE6.1)**, en début de formation, prennent une place prépondérante afin que chaque étudiant trouve les méthodes qui lui correspondent pour être dans un processus de mémorisation, de compréhension, d'intégration et d'auto-évaluation en lien avec les attendus de la formation et de la profession.

Compte tenu de la diversité des publics accueillis, l'Institut réalise un accompagnement pédagogique personnalisé, travaille sur les fondements des projets de chaque étudiant pour favoriser leur intégration au sein d'une formation professionnelle et éviter les ruptures en formation.

Concernant la formation de l'anglais en transversal sur les trois années, l'Institut a fait le choix d'une plateforme d'apprentissage spécifique pour les soins infirmiers (MISCHOOL).

6 DISPOSITIF DE FORMATION CLINIQUE

« ...Les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations... »¹ Dans une formation professionnelle, les stages constituent un temps fort d'apprentissage offert pour développer des compétences. Les cadres de santé formateurs, référents de lieux de stage, travaillent avec eux dans cette formation en alternance intégrative et interactive entre le terrain des soins et celui de la formation.

L'enseignement clinique est assuré par du personnel qualifié qui prépare progressivement l'étudiant aux responsabilités qu'impliquent les soins infirmiers. Pour optimiser cet enseignement, l'Institut a constitué un groupe de travail, le Groupe d'Encadrement Pédagogique (GEP). S'appuyant sur les expériences et les attentes mutuelles de chacun (formateur IFSI / tuteur de stage), le groupe définit une démarche commune respectueuse du stagiaire et de sa singularité au regard du référentiel de formation. Ce groupe échange sur les modalités du déroulement du stage, identifie les éléments facilitateurs et les difficultés de chacun.

6.1 Objectifs institutionnels des stages

L'équipe pédagogique a défini, pour chaque année, des objectifs institutionnels :

1^{ère} année

- Découvrir et comprendre l'environnement de soins : structure, professionnels, équipe,
- Entrer en relation avec une personne avec un vocabulaire professionnel, de plus en plus adapté,
- Observer cliniquement des personnes soignées et leur environnement,
- Evaluer les éléments nécessaires à la prise en soins et les ressources disponibles,
- Prendre en compte les transmissions inhérentes à la situation des personnes,
- Observer et pratiquer les gestes du soin, de confort et de bien-être, en tenant compte des critères de qualité,
- Se questionner et initier des recherches personnelles,
- Repérer les pathologies prévalentes avec leurs grandes familles thérapeutiques,
- Etre dans une posture d'apprenant, c'est à dire :
 - o Faire preuve de curiosité professionnelle,
 - o Identifier sa place.

¹ Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, annexe 3 le référentiel de formation, chapitre 6, La formation clinique en stage

2^{ème} année

- Établir des projets de soins aboutis pour les personnes prises en charge,
- Connaître les objectifs, les procédures et le dispositif mobile de matériel d'urgence,
- Conduire une relation de soin avec une communication adaptée auprès de la personne et de son entourage,
- Effectuer des liens entre la clinique et la théorie,
- Assurer la traçabilité des informations pour le suivi des personnes soignées,
- Acquérir la méthodologie de l'APP,
- Trouver sa place au sein d'une équipe soignante.

3^{ème} année

- Elaborer des projets de soins en équipe, les argumenter, les mettre en œuvre et les évaluer,
- S'organiser et coordonner les activités afférentes au soin,
- Poursuivre l'acquisition de tous les soins techniques,
- Affiner ses compétences relationnelles et communicationnelles,
- Finaliser et consolider l'ensemble des compétences professionnelles,
- Être dans une posture de praticien réflexif,
- Prendre sa place dans une équipe pluri-professionnelle.

6.2 Accompagnement des étudiants en lien avec les stages

• Préparation et exploitation de stages

Avant chaque stage, un temps de préparation de stage est organisé et animé par les formateurs. Il permet à l'étudiant de consulter les livrets d'accueil des différents lieux de stages disponibles sur la plateforme informatique universitaire, de prendre connaissance des objectifs institutionnels relatifs aux diverses spécialités et d'élaborer ses objectifs personnels de stage en lien avec son niveau de formation.

À l'issue de chaque stage, un temps d'exploitation est programmé permettant ainsi l'alternance intégrative et interactive nécessaire au développement de ses compétences et à la construction progressive de son identité. Un accompagnement personnalisé sur le lieu de stage peut être réalisé par un formateur.

• Le portfolio : outil de progression, de professionnalisation et de support à l'évaluation

Pour être acteur de sa formation et par le biais de son auto-évaluation et du suivi de ses acquisitions, l'étudiant possède un portfolio, support indispensable pour l'évaluation intermédiaire et finale de ses compétences. Lors d'entretiens et en présence de l'apprenant, ces évaluations sont réalisées par le tuteur de stage et en concertation avec l'équipe d'encadrement. Les indicateurs permettent aux professionnels d'argumenter les éléments sur lesquels les apprenants doivent progresser et de renseigner les feuilles de bilan de compétences en stage. Le maximum de données pertinentes recueillies, émanant des lieux de stage, doit tendre le plus possible vers une évaluation objective. L'évaluation et la proposition par le formateur de l'attribution ou non des crédits (ECTS) liés aux stages prennent en compte la progression de l'étudiant dans l'acquisition de ses compétences lors de la Commission d'Attribution des Crédits (CAC), instance qui valide ou invalide le stage en fin des semestres 1 à 5.

• L'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP)

Spécifique à l'IFPS, l'APP se réalise sur les terrains de stage en partenariat avec les professionnels de terrain. Elle constitue une démarche réflexive de mise à distance, de questionnement autour d'une situation vécue ou observée lors d'un stage qui les interroge. Elle respecte une méthodologie de réflexion. À chaque stage, l'étudiant bénéficie d'une séance d'analyse des pratiques par stage animée

conjointement par un cadre de santé formateur et un professionnel du terrain. Nous favorisons également des APP mixtes entre étudiants infirmiers et élèves aides-soignants.

Ces séances permettent le développement de la posture réflexive : « ...l'entraînement réflexif est une exigence de la formation permettant aux étudiants de comprendre la liaison entre savoirs et actions, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de la compétence... », référentiel de formation annexe 3. De plus, des séances d'analyse en groupe sont organisées au retour de stage à l'IFPS. C'est aussi une vraie collaboration avec le terrain des soins dans cette alternance intégrative et interactive.

6.3 Parcours de l'étudiant en stage

Quatre types de stage, dans des établissements publics ou prévus, sont prévus :

- **Soins de Courte Durée**, (secteur Médecine, Chirurgie, Obstétrique (MCO),
- **Soins en santé mentale et en psychiatrie**,
- **Soins de Longue Durée (SLD) et Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)**
- **Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (domicile, collège, lycée, ..)**

Afin d'optimiser les offres de stages des établissements hospitaliers, une collaboration InterIFSI existe depuis plusieurs années. Elle permet une répartition des stages en fonction des quotas d'étudiants et la possibilité pour chaque IFSI d'offrir à ses étudiants davantage de stages variés et qualifiants.

6.4 Organisation des stages

- **Le périmètre des stages**

L'IFPS fait partie d'un regroupement de six instituts de formation de l'Isère (nommé InterIFSI). Ce regroupement constitue une plus-value pour l'apprenant lui permettant de découvrir des pratiques de soins diverses, des technologies variées et donc de développer une capacité d'adaptation en utilisant des ressources différentes (protocoles, matériel, lieux...).

- **L'affectation en stage**

Les affectations en stage sont réalisées par la coordination des stages en lien avec les formateurs référents du suivi pédagogique en fonction des besoins pédagogiques de l'étudiant, de son projet professionnel et de l'obligation d'effectuer un parcours de stage défini par le référentiel de formation.

Le coordinateur de stage veille à l'égalité de traitement pour l'affectation en stage des étudiants. Il accompagne les étudiants pour leurs projets de stage à l'étranger : gestion administrative, personnes ressources, bourse région, mobilité internationale, ...

Pour le dernier stage de la formation « projet professionnel », selon leur situation pédagogique et, sous réserve de validation par le référent du suivi pédagogique, les étudiants disposent d'une autonomie sur le choix du lieu et de la discipline.

- **L'accompagnement en stage**

Les étudiants bénéficient d'un retour de stage hebdomadaire durant tout le stage du semestre 1 et d'un retour à mi-stage sur le semestre 2. Ce dispositif permet à chaque étudiant de verbaliser ses questionnements face à la confrontation de ses représentations à la réalité du terrain. Il favorise le travail de lien entre apprentissage théorique et clinique et de s'approprier le portfolio pour une meilleure autoévaluation.

Le rattrapage des stages est organisé en fonction de la situation pédagogique de l'étudiant et au regard des préconisations de la Commission d'Attribution des Crédits (CAC). Les modalités de rattrapage sont définies par l'équipe pédagogique.

L'institut est engagé dans une démarche ERASMUS+ en collaboration avec la région AURA. Par ailleurs, il accompagne les **projets individuels de mobilité internationale** portés par les étudiants pour les stages. Sur leur 3^{ème} année de formation, les étudiants ont la possibilité de réaliser un stage à l'international après validation de leur projet par une commission interne à l'institut.

7 INDIVIDUALISATION DES PARCOURS

La formation favorise l'individualisation en priorisant le projet professionnel de l'étudiant, fil conducteur de la formation. Dans un processus de professionnalisation, l'apprenant s'engage à conduire et à mener son projet pour devenir un professionnel de santé responsable et compétent. Ces temps d'individualisation répondent au mieux aux problématiques de chacun.

7.1 Analyse des besoins des étudiants

L'analyse des besoins des étudiants se réalise au cours des suivis pédagogiques individuels et collectifs, de l'analyse d'une dynamique de promotion au cours des différents enseignements, au cours des APP, pour cerner ce qui émerge comme questionnement partagé. Cette analyse permet de mettre en place des temps de réflexion professionnelle en petits groupes. La connaissance de leurs ressources, de leurs méthodes de travail, la réflexion sur les fondements de leur projet permet de les conforter dans leur choix de formation, un métier sur l'humain avec toute la richesse que cela représente et toutes les valeurs humanistes sous-tendues. La mise en valeur de cette profession, notre accompagnement au plus près de leurs besoins, dans un Institut à taille humaine, évitent potentiellement les ruptures en formation toujours source de souffrances. Cette individualisation se fait de manière transversale par :

- Le suivi pédagogique individualisé des apprenants,
- Les Travaux Personnels Guidés (TPG),
- Les travaux de groupes,
- Le travail de recherche,
- Les échanges avec les tuteurs de stage, ...

Des temps d'infos-régulation, institutionnalisés chaque semaine en début d'après-midi, représentent un espace d'échanges entre l'équipe pédagogique et les apprenants, au service d'informations, d'explications, et/ou de commentaires sur la formation. En fonction des besoins de chacun, peuvent être invités, direction, coordinateur de stages, personnel administratif. Ces temps, inscrits systématiquement sur le planning hebdomadaire des cours, se déroulent toutes les semaines lorsque les apprenants sont en cours.

7.2 Suivi pédagogique

Le suivi pédagogique individualisé vise l'accompagnement du professionnel en devenir dans la construction de son identité et de son projet. Pilier d'une formation personnalisée, il favorise la co-construction et l'autoformation.

Au cours des différents suivis institutionnels et selon les besoins, le cadre formateur travaille avec l'étudiant sur les axes suivants :

- **Connaissance de soi** : ses ressources, ses potentiels, ses valeurs, ses attentes, ses appréhensions, ses méthodes de travail, son engagement, sa posture professionnelle, ...
- **Bilan des apprentissages théoriques et cliniques**,
- **Conseils et participation à l'adaptation des choix des stages** en fonction de ses besoins,
- **Aide méthodologique** en fonction des besoins évalués : mise en liens, organisation, structuration, analyse, synthèse, ...

- **Problématiques de réflexion professionnelle,**
- **Projet professionnel et sa construction.**

Le formateur référent de l'étudiant mesure son évolution et, en fonction des besoins identifiés et de ses demandes, un parcours individualisé lui est proposé. Sa démarche pédagogique consiste à prendre en compte l'apprenant de là où il est ; ce qui permet à l'étudiant de se situer dans la formation et dans le développement de ses compétences, de s'évaluer et de mettre en œuvre tout le processus préconisé. La relation est première dans l'accompagnement ; elle sera possible grâce à un lien de confiance entre formateurs et formés, pour conduire l'étudiant vers la professionnalisation. Cette relation de confiance s'appuie sur une posture d'accompagnement qui part de l'autre. Elle n'est ni dans l'indifférence, ni dans la domination ; chacun est porteur de savoir et d'ignorance.

Des suivis individuels, voire collectifs sont institutionnalisés et/ ou à la demande de l'étudiant ou de son formateur référent. De plus, un accompagnement individualisé est offert aux étudiants porteurs de handicap particulièrement de troubles DYS.

7.3 Accueil, intégration et accompagnement des étudiants en situation de handicap

Souhaitant accompagner au mieux les élèves et éviter les ruptures, l'IFPS s'est inscrit dans la démarche qualité et **est référencé « charte H+ » depuis le 29 juillet 2021 et renouvelé en juin 2024.** Même porteur de troubles de l'apprentissage, l'étudiant infirmier reste acteur de son parcours de formation qui va de l'accueil à sa diplomation. L'objectif est de lui proposer un accompagnement adapté à sa situation de handicap tout au long de son parcours de formation.

Notre politique d'inclusion est de modifier les pratiques pédagogiques en les uniformisant pour tous :

- Définir une charte graphique commune pour l'ensemble des étudiants/élèves,
- Développer les cours en cinq temps en s'appuyant sur les neurosciences cognitives dont l'intégration de pauses neuronales et la multiplication des canaux d'entrée,
- Favoriser la pratique de mise à disposition des cours en amont de la séance et appliquer la méthode de classe inversée,
- Développer l'accompagnement sur les outils numériques,
- Favoriser les TD et cours en présentiel : mise en place de retour prioritaire pendant la crise sanitaire des étudiants/élèves DYS et/ou en difficulté/décrochage.

Tous ces temps d'analyse de leurs besoins, tous ces temps de face à face permettent de détecter des parcours d'étudiants qui s'interrogent sur leur avenir, leurs craintes, leurs peurs, leurs doutes, de manière à être au plus près de leurs attentes pour mieux les accompagner.

Le dispositif d'accompagnement des personnes en situation de handicap est encours d'élargissement sur le périmètre de la formation clinique.

8 DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Dans leurs acquisitions de connaissances, d'analyse, de synthèse, de savoirs professionnels, la progression est un critère retenu dans les différentes évaluations cliniques et théoriques ; la finalité étant la formation d'un praticien réflexif. Selon le référentiel de formation infirmier, la validation des Unités d'Intégration (UI) correspondant au cœur du métier reposent sur :

- « *L'utilisation des différents acquis en lien avec une situation en santé,*
- *La mobilisation active et dynamique de ces acquis et la mise en œuvre des compétences ciblées par l'UE dans une ou plusieurs situations.*

Une démarche de liaison entre les différents acquis sera favorisée pour la validation des Unités d'Enseignement (UE).

Le référentiel donne lieu à l'attribution des crédits conformément au système européen de transferts de crédits « European Credits Transfert System » (ECTS). Par semestre, 30 crédits (théorie et stage) sont affectés, 60 ECTS par année pour valider son année, 180 ECTS pour obtenir le Diplôme d'Etat (DE) infirmier.

Selon le référentiel de formation, les modalités d'évaluation peuvent être écrites, orales, individuelles ou en groupes. Plusieurs types d'épreuves peuvent être organisées : épreuves pratiques, Examen Clinique Objectif et Structuré (ECOS), Attestation aux Gestes et Soins d'Urgence, évaluation écrite de connaissances, écrit en groupe, travail écrit d'analyse, analyse de situations, réflexion à partir d'un témoignage ou à partir de concepts, élaboration d'hypothèses argumentées, élaboration d'un projet de soins, situation d'encadrement, résumé de recherche, travail écrit, mémoire de fin d'études. Chaque Unité Intégrative et chaque Unité d'Enseignement comportent des objectifs et des modalités d'évaluation décrites dans le référentiel de formation et déclinés dans les projets d'année et les projets des UE. Les évaluations peuvent être réalisées de façon groupées ou mixte module/UE.

Selon le calendrier annuel de chaque promotion, l'IFSI peut positionner des évaluations au cours du semestre afin d'éviter trop de concentration de contrôles en fin de semestre ; ce qui peut permettre aux étudiants de s'organiser, d'assimiler progressivement des connaissances, d'améliorer leurs résultats et intégrer sur du long terme leurs savoirs. De plus une charte des évaluations écrites est disponible sur la plateforme numérique universitaire.

9 BIEN VIVRE À L'INSTITUT

Situé dans un parc verdoyant aménagé avec des tables et bancs extérieurs proche du centre-ville, l'IFPS bénéficie de la démographie particulièrement dynamique du Nord Isère. Institut à taille humaine, l'accompagnement des formateurs se veut proche des étudiants permettant une meilleure connaissance de chacun au service des apprentissages.

Par la diversité de l'offre de soins proposée par les structures de santé proche de l'institut, les étudiants bénéficient d'une variété de stages dans les secteurs de soins généraux, de psychiatrie, de soins de suite et de rééducation, de chirurgie, de cabinets libéraux, de spécificités médicales et de l'ambulatoire

L'IFPS dispose d'une salle informatique, d'un photocopieur/imprimante dédié aux élèves ainsi que d'un accès Wifi effectif sur l'ensemble de la structure. De plus, en cas de besoin ponctuel d'un étudiant, l'institut met à disposition des ordinateurs portables en prêt.

Une salle de restauration est aménagée et équipée de micro-ondes, réfrigérateurs et placards de rangements. De plus, dès lors que 2 promotions au moins sont présentes sur le site, la salle de cours « PEPLAU » est mise à disposition des Etudiants/ élèves durant la pause méridienne. Deux distributeurs de boissons et un distributeur de friandises à tarif préférentiel sont à disposition des étudiants.

L'IFPS dispose de coins de détente avec installation de fauteuils permettant la rencontre entre étudiants et le repos.

Le centre de documentation propose une diversité de livres, revues et d'abonnements numériques accessibles par tous les élèves. Lors de la section relative aux conditions de vie des étudiants, ceux-ci peuvent émettre un avis et des propositions d'achat de livres, d'abonnements de revues...

L'institut souhaite promouvoir la démocratie étudiante par des temps de remédiation/échange toutes les semaines et la réunion du SVE pour des échanges et propositions de projets.

Désirant instaurer une convivialité et une vie étudiante au sein de l'établissement, l'institut accompagne le BDE dans ses projets, propose des temps d'accueil café, des temps de repas ensemble.

Des pratiques respectueuses de l'environnement :

Le centre Hospitalier Pierre OUDOT de rattachement s'est engagé depuis plusieurs années dans la transition écologique et énergétique concernant les huit thématiques suivantes : énergie et eau, tri des déchets, alimentation, transport, communication et achat responsable. Audrey GIRAULT, Conseillère en Transition Ecologique et Energétique est dédiée à cette mission. Pour l'IFPS, Mme GARANDET Brigitte, cadre de santé formateur est nommée référente développement durable. Elle est membre du groupe « Transition Ecologique et Energétique » du CHPO.

Au sein de notre institut, les mesures suivantes sont mises en place :

- L'étudiant tout comme les professionnels ont la possibilité de se rendre en sur le centre hospitalier Pierre Oudot de Bourgoin-Jallieu (centre hospitalier de rattachement) en utilisant les transports en commun, notamment une ligne de bus partant du centre-ville et desservant l'agglomération jusqu'au Médipôle. Des emplacements de stationnement pour vélos sont disponibles dans l'enceinte du Centre Hospitalier Pierre Oudot.
- En outre, la ville propose un parc de vélos et trottinettes électriques accessibles par abonnement. Pour les étudiants arrivant de Lyon, trois gares ferroviaires sont accessibles en train, puis des services TER ou bus express permettent de rejoindre Bourgoin.
- Un garage à vélo est disponible pour tous sur l'institut.
- L'IFPS, soucieux de l'environnement et de la réduction de l'empreinte carbone, met à disposition :
 - Une plateforme numérique regroupant tous les documents nécessaires à l'enseignement et un logiciel de gestion de la formation, favorisant ainsi le téléchargement et la consultation en ligne et éviter tout format papier. L'accès aux revues professionnels est possible avec l'abonnement électronique pour tous : EM-PREMIUM, CAIRN.
 - Une cabane à lire à destination de tous. Ainsi, étudiants et professionnels peuvent apporter et/ou prendre des livres à disposition de chacun.
 - Une fontaine à eau sans gobelet est disponible pour inciter les étudiants et les professionnels à utiliser leurs propres gourdes. Des gobelets réutilisables peuvent également être achetés auprès de l'association étudiante du Bureau Des Etudiants.
- Dans le cadre de sa politique écoresponsable, l'institut encourage les gestes respectueux de l'environnement, tels que la fermeture des fenêtres pendant les interours, la fermeture des portes à l'entrée et à la sortie de l'établissement, ainsi que l'extinction des lumières à la fin des cours. Des dispositifs spécifiques ont été mis en place, notamment des systèmes automatiques de lumière dans les couloirs pour limiter la consommation d'énergie et la présence de points de tri des déchets.
- Les règles d'indemnisation des stages et déplacements de la Région Auvergne Rhône Alpes favorisent le recours aux transports en commun, avec le remboursement du co-voiturage et l'utilisation de plateformes telles que BlaBlaCar® et Mov'ici® sur présentation de facture dématérialisée.

10 ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ANNÉE 2024-2025

 INSTITUT DE FORMATION AUX PROFESSIONS DE SANTE BOURGOIN-JALLIEU		CALENDRIER PREVISIONNEL 2024-2025			
CALENDRIER		1ère année Promotion	2ème année Promotion	3ème année Promotion	Aide soignant Promotion
semaine		VAC	VAC	VAC	VAC
35	26/8 au 30/8	VAC	VAC	VAC	IFAS 8h15 Collière 1 et 2
36	2/9 au 6/9	IFSI 8h45 Amphi	IFSI 8h15 PEPLAU	Stage 5	ifas
37	9/9 au 13/9	ifsi	ifsi	S4	ifas
38	16/9 au 20/9	ifsi	ifsi	S5	ifas
39	23/9 au 27/9	ifsi	ifsi	S5	ifas
40	30/9 au 4/10	ifsi	ifsi	S5	ifas
41	7/10 au 11/10	ifsi	ifsi	S5	Stage A
42	14/10 au 18/10	ifsi	ifsi	S5	SA
43	21/10 au 25/10	ifsi	ifsi	S5	SA
44	28/10 au 1/11	ifsi	ifsi	S5	SA
45	4/11 au 8/11	ifsi	ifsi	S5	SA
46	11/11 au 15/11	Stage 1	Stage 3	IFSI 8h15 Amphi	IFAS 8h45 Collière
47	18/11 au 22/11	S1*	S2	ifsi	ifas
48	25/11 au 29/11	S1*	S3	ifsi	ifas
49	2/12 au 6/12	S1*	S3	ifsi	ifas
50	9/12 au 13/12	S1*	S3	ifsi	ifas
51	16/12 au 20/12	S1*	S3	ifsi	ifas
52	23/12 au 27/12	VAC	VAC	VAC	VAC
1	30/12 au 3/1	VAC	VAC	VAC	VAC
2	6/1 au 10/1	IFSI 8h15 Amphi	S3	IFSI 8h45 Peplau	Stage B
3	13/1 au 17/1	ifsi	S3	ifsi	SB
4	20/1 au 24/1	ifsi	S3	ifsi	SB
5	27/1 au 31/1	ifsi	S3	ifsi	SB
6	3/2 au 7/2	Sem 2 Stage 2	Sem 4 IFSI 8h45 Amphi	Sem 6 Stage 6	SB
7	10/2 au 14/2	S2	ifsi	S6	IFAS 8h15 Collière
8	17/2 au 21/2	S2	ifsi	S6	ifas
9	24/2 au 28/2	S2	ifsi	S6	ifas
10	3/3 au 7/3	S2	ifsi	S6	ifas
11	10/3 au 14/3	S2	ifsi	S6	ifas
12	17/3 au 21/3	S2	ifsi	IFSI 8h15 Peplau	Stage C
13	24/3 au 28/3	S2	ifsi	ifsi	SC
14	31/3 au 4/4	S2	ifsi	ifsi	SC
15	7/4 au 11/4	S2	ifsi SESS	ifsi	SC
16	14/4 au 18/4	ifsi	ifsi SESS	ifsi	SC
17	21/4 au 25/4	VAC	VAC	VAC	VAC
18	28/4 au 2/5	VAC	VAC	Stage 7 opt	IFAS 8h45 Collière
19	5/5 au 9/5	IFSI 8h15 Amphi	Stage 4	S7 opt	ifas
20	12/5 au 16/5	ifsi	S4	S7 opt	ifas
21	13/5 au 23/5	ifsi	S4	S7 opt	ifas
22	26/5 au 30/5	ifsi	S4	S7 opt	Stage Intégration
23	2/6 au 6/6	ifsi	S4	S7 opt	Stage Intégration
24	9/6 au 13/6	ifsi	S4	S7 opt	Stage Intégration
25	16/6 au 20/6	ifsi	S4	S7 opt	Stage intégration
26	23/6 au 27/6	ifsi	S4	S7 opt	Stage intégration
27	30/6 au 4/7	ifsi	ifsi	VAC	Stage intégration
28	7/7 au 11/7	VAC	VAC	VAC	Stage intégration
29	14/7 au 18/7	VAC	VAC	VAC	ifas
30	21/7 au 25/7	VAC	VAC	VAC	VAC
	au	VAC	VAC	VAC	VAC
	au	VAC	VAC	VAC	VAC
	au	VAC	VAC	VAC	VAC
	au	VAC	VAC	VAC	VAC

S1* = retour IFPS le lundi

11 POUR CONCLURE

Le projet pédagogique de formation en soins infirmiers est partagé et conduit avec l'ensemble des partenaires de la formation. Cette collaboration permet aux étudiants de se construire et de devenir des praticiens réflexifs au service des usagers.

Engagé dans une démarche d'amélioration de la qualité de la formation, l'IFPS souhaite offrir véritablement un accompagnement personnalisé aux étudiants. Pour cette année universitaire, un des axes prioritaires est la mise en place de séquences d'aide aux apprentissages, proposées en fin de journée (hors temps d'enseignement) et à tous les étudiants volontaires. Ces séquences peuvent être orientées dans des domaines tels que des ateliers sur les méthodes d'apprentissages, des temps d'entraînement à la compétence, des temps de révision...

La mise en œuvre de notre projet pédagogique fait systématiquement l'objet d'une évaluation réalisée par les promotions, par l'équipe pédagogique et la direction selon des critères définis. Ce projet a pour finalité d'être utile et utilisable pour tous les étudiants et pour tous les acteurs contribuant à la formation des étudiants infirmiers. Chaque année, les bilans respectifs constituent la base de l'actualisation de ce projet et de son évolution.

12 BIBLIOGRAPHIE

BEAUVAIS, M. (2004). Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement, in *De l'éducation permanente à la formation tout au long de la vie*. Savoirs, Revue internationale de Recherches en éducation et formation des adultes. Paris : L'Harmattan.

BOUISSOU, C., BRAU-ANTONY, S. (2005). Réflexivité et pratiques de formation. Regards critiques. *Carrefours de l'éducation*, (20), pp. 113-122.

BOURGEOIS E. (1996). Identité et apprentissage. *Education Permanente*, n°128 (3ème trimestre).

BUISSOU, C., BRAU-ANTONY, S. (s.d.). Réflexivité et pratiques de formation. Regards critiques. Site web : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01254478/document> (consulté le 13 juin 2019).

CARETTE V. (2007). Les implications de la notion de compétence sur l'évaluation. *Éducation-Formation*, e-286, pp. 51-61.

COUDRAY M.-A. et GAY C. (2009). *Le défi des compétences. Comprendre et mettre en œuvre la réforme des études infirmières*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.

DEVERS, G. (2007). *Droit, responsabilité et pratique du soin*. Rueil-Malmaison : Editions Lamarre.

GAGNEUR, C.A. (2009). *L'approche par les compétences en formation professionnelle infirmière*. Formation Approche des équipes des IFSI de Bourgoin-Jallieu et de St Egrève, 21 avril 2009.

HOFFMANS-GOSSET (1987). *Apprendre l'autonomie, apprendre la socialisation*. Lyon : Chronique sociale.

LE BOTERF, G. (2007). *Professionaliser, le modèle de la navigation professionnelle*. Paris : Editions d'Organisation.

NAGELS M., *L'approche par compétences en formation professionnelle de soins infirmiers. Formation des équipes des IFSI de Bourgoin-Jallieu et de St Egrève*, 17 mars 2009.

PAILLARD, C. (2015). Dictionnaire des concepts en soins infirmiers - Vocabulaire dynamique de la relation soignant-soigné (2e édition). Gournay-sur-Marne: Editions Setes.

PAUL, M. (2004). *L'accompagnement: une posture professionnelle spécifique*. Paris : Ed. L'Harmattan.

PERRENOUD, P. (2001). *Construire des compétences dès l'école*. Montrouge : ESF Editeur.

ROBO, P. (2005). Pourquoi, comment analyser sa pratique professionnelle ? *Le nouvel éducateur*, 172, pp. 13-18.

SCHON, D.A. (1994). *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal : Editions Logiques.

Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.